



**COMPTE-RENDU  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du Mardi 17 juin 2025  
Salle du conseil municipal**

**Étaient Présents :** Anne-Marie BONOT, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Éric LAFONT, Jean-Michel LAINE, Cyril OZIL, Sylvain OZIL, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE.

**Absents Excusés :** Sébastien BOURGUET (procuration à Éric LAFONT), Sylvain OZIL (procuration à Jean-Michel LAINE)

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BONOT.

**Ordre du jour :**

1. URBANISME-ENVIRONNEMENT(OZIL CYRIL)  
- Délibération : Avis du conseil municipal sur l'enquête publique de l'étude d'impact GAZELENERGIE
2. VOIRIE-ESPACES VERTS (BUCHON CHRISTINE)  
- Délibération : Rétrocession RD247A (chemin du cimetière)— classement dans la voirie communale
3. BUDGET-FINANCES (CROXO STÉPHANIE)  
- Délibération : Demande des fonds de concours à Ales Agglomération pour la vidéoprotection
4. APPELS D'OFFRES (CROXO CHARLES)  
- Délibération : Validation du candidat retenu pour l'appel d'offres relatif à l'élaboration du PLU.  
- Délibération : Validation du candidat retenu pour l'appel d'offres du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un espace multi-services et culturel.
5. Divers

---

**Signature du compte-rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité

Le quorum est atteint, ouverture de la séance à 18H15.

**1. URBANISME-ENVIRONNEMENT**

- Délibération : Avis du conseil municipal sur l'enquête publique de l'étude d'impact GAZELENERGIE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune doit donner un avis sur l'enquête publique complémentaire sur l'étude d'impact prenant en compte les effets indirects de l'approvisionnement en bois de la centrale de Provence exploitée par la société GAZELENERGIE GENERATION (ex. UNIPER et ex. E.ONSNET) qui s'est déroulée du 05 mai au 06 juin 2025 inclus.

Monsieur le Maire précise que cette entreprise va proposer à des propriétaires de bois privés de faire des coupes rases pour alimenter une centrale thermique à bois.

Après en avoir débattu, **le conseil émet un avis défavorable** par :

**6 voix CONTRE, 5 voix POUR, et 0 abstention .**

## **2. VOIRIE-ESPACES VERTS**

- Délibération : Rétrocession RD247A (chemin du cimetière) et classement dans la voirie communale

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Conseil Départemental demande à la commune d'accepter la rétrocession de la RD247a, dite route du cimetière, d'une longueur de 200 mètres linéaires et d'une surface de 1033 m<sup>2</sup>.

Jean-Luc SAUVAYRE signale que cette rétrocession entraînera une augmentation des mètres linéaires de voiries à entretenir.

Cyril OZIL rappelle que, depuis plusieurs années, c'est déjà la commune qui entretient les abords et fossés de la RD247a, et que l'enrobé est en bon état.

Christine BUCHON fait remarquer que si, dans le cadre du PLU, la commune souhaite urbaniser ce quartier, la création d'accès sur une Route Départementale ne sera pas aisée, voire impossible, mieux vaut donc qu'elle soit communale.

Après en avoir délibéré et procédé au vote, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le classement dans la voirie communale de la RD247a.

- **AUTORISE** le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces se rapportant à cette opération.

## **3. BUDGET-FINANCES**

- Délibération : Demande de fonds de concours à Ales Agglomération pour la vidéoprotection

La volonté du conseil municipal est de doter la commune d'un système de vidéoprotection. Une étude a été menée par la gendarmerie, elle préconise d'équiper la commune de huit caméras réparties dans des points stratégiques du village.

Eric LAFONT a contacté plusieurs entreprises et nous a fait parvenir les devis. L'ensemble du conseil, après étude des documents, a arrêté son choix sur une entreprise et Mr le Maire demande au conseil l'autorisation de monter un dossier de subvention auprès d'Alès-Agglomération pour obtenir un Fond de Concours qui peut couvrir jusqu'à 50 % du montant des travaux.

**Adopté à l'unanimité**

## **4. APPELS D'OFFRES**

- Délibération : Validation du candidat retenu pour l'appel d'offres relatif à l'élaboration du PLU.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé pour choisir un cabinet qui aidera les élus dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

La commission appels d'offres, présidée par Charles CROXO, s'est réunie le lundi 07 avril 2025 et a procédé à l'ouverture des plis. Après lecture des différentes propositions, Mr le Maire et Mr CROXO proposent de choisir le GROUPEMENT CROUZET URBANISME et ECOTER pour un montant de 39 976.63 € HT TRANCHE FERME et 1200.00 € HT TRANCHE OPTIONNELLE.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal valide et accepte à l'unanimité** l'offre du groupement conjoint CROUZET URBANISME / ECOTER et **autorise** Monsieur le Maire à compléter et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

- Délibération : Validation du candidat retenu pour l'appel d'offres du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un espace multi-services et culturel.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché a été lancé pour choisir un cabinet qui gèrera la maîtrise d'œuvre pour la construction et la création d'un espace multi-services et culturel.

La commission appels d'offres, présidée par Charles CROXO, s'est réunie le vendredi 19 juillet 2024 et a procédé à l'ouverture des plis. Après lecture des différentes propositions, Mr le Maire et Mr CROXO proposent de choisir le Cabinet AITEC pour un montant des travaux de 51 000.00 euros HT.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal valide et accepte à l'unanimité** l'offre du Cabinet AITEC et **autorise** Monsieur le Maire à compléter et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## 5. Divers

- ✓ Au champ de foire, un administré demande s'il est possible de rallonger la buse se trouvant devant chez lui et d'élargir le ponceau donnant accès à son domicile : Jean-Michel LAINE se charge du dossier.
- ✓ Rue du temple, les orages génèrent de gros écoulements d'eaux chez les particuliers. D'autres rues du village rencontrent les mêmes problèmes. Nous allons y pallier de façon transitoire, sachant que nous ne pouvons endiguer les écoulements d'eaux. Christine BUCHON se charge du dossier.
- ✓ La voie privée d'un administré qui est gravillonnée ravine à chaque grosse pluie, ce qui génère des amoncellements de pierres dans la rue du Temple. Mr le Maire précise qu'il a déjà saisi l'administré afin qu'il fasse le nécessaire d'une part pour évacuer le gravier lors des épisodes pluvieux et surtout pour stabiliser sa voirie d'accès privative générant les désagréments.
- ✓ L'enlèvement de la citerne du logement municipal loué à Mme MONDEME avait été comblé par de la terre. Celle-ci s'étant tassée, il faudrait rajouter de la terre. Eric LAFONT s'en occupe.
- ✓ La cave vendant des tonneaux à prix réduit, Caroline RECHT demande s'il est possible que la mairie en acquière deux afin d'aménager le terrain de boules situé au champ de foire. Pour rappel, ce terrain va être rénové. Après en avoir débattu, l'ensemble du conseil autorise cette dépense.
- ✓ Subventions des chemins suite aux inondations de 2024 : après la visite de la mission d'expertise le 24 juin 2024, la préfecture nous confirme l'attribution d'une subvention de 8.987 €.
- ✓ Point Multi-Services « Polygone » : Le Permis de Construire est en cours d'instruction, le lancement des appels d'offre pour les artisans se fera en septembre. Une délégation d'élus a reçu deux restaurateurs qui seraient intéressés à candidater pour le projet de restauration. Ils ont visité les lieux et consulté les plans. En son temps, nous devons mettre en place un bail commercial afin que les commerçants puissent obtenir les aides afférentes à la création d'un fonds de commerce.
- ✓ La visite du « label villages fleuris » a eu lieu le 17 juin. Il faudrait enjoliver la place de la mairie, ce qui est compliqué du fait du manque d'eau en été. Jean-Luc SAUVAYRE propose et s'occupe de contacter le service du CAUE qui intervient gratuitement auprès des communes pour donner des conseils afin de rentabiliser le temps des employés communaux, ce qui permettrait un meilleur entretien paysagé du village.
- ✓ Le cheminement d'eau et le bassin du petit jardin : Charles CROXO a trouvé un lieu où cantonner les poissons durant la réparation du cheminement d'eau du jardin. Cyril OZIL a rendez-vous avec une entreprise pour la réparation de la pompe. Il serait aussi important que nous reprenions l'étanchéité du cheminement. Jean-Luc SAUVAYRE s'en occupe.
- ✓ Appartement municipal place de l'église : le locataire actuel ayant rencontré des problèmes avec la trésorerie au sujet des charges, il serait plus simple de mensualiser les charges. Nous allons donc faire un avenant au bail en ce sens. Mr le Maire nous propose de régulariser également l'occupation des locaux communaux par Anim'Euzet et par le SIRP en mettant en place un bail pour chaque local.
- ✓ Commerçant itinérant : un nouveau commerçant souhaite s'installer sur le village. Anne-Marie BONOT se charge de le recevoir.
- ✓ 13 juillet : le concept de l'année dernière aillant reçu un très bon accueil de la population, il est reconduit. Une réunion est programmée pour régler les détails de la mise en place de cette journée festive.
- ✓ Culture : les sculpteurs commenceront leur travail la semaine du 07 juillet au petit jardin.
- ✓ RD7 : une demande est faite auprès du SMTBA pour la mise en place d'un abri bus.
- ✓ PLU : un rendez-vous est prévu le lundi 28 juillet avec la Chambre d'Agriculture et une intervenante du pays Causses-Cévennes afin de faire un point sur les terres qui pourraient convenir au pastoralisme.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h00.